Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B **DIRECTIVE 2002/22/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**

du 7 mars 2002

concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques (directive «service universel»)

(JO L 108 du 24.4.2002, p. 51)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018	L 321	36	17.12.2018

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dir/2002/22/2016-04-30/fra